

## FLOTTAGE

Au temps des Prémontrés déjà le flottage sur le lac de Joux avait pris quelque importance (1513) Berne continua à percevoir la redevance établie. le demanuis de 1549 en témoigne (tome III) à raison d'une oblole par pune. Elle exerçait encore le même droit en l'an 1600 (IV 684b,685a). L'Orbe elle-même en dépit de ses méandres et ses gués alternant avec des "gouilles" (gollijé en patois) servait à charrier marin et billon au temps des hautes eaux. Le chapitre intitulé "le travail du bois" p;16/17/a exposé l'essentiel à ce sujet.

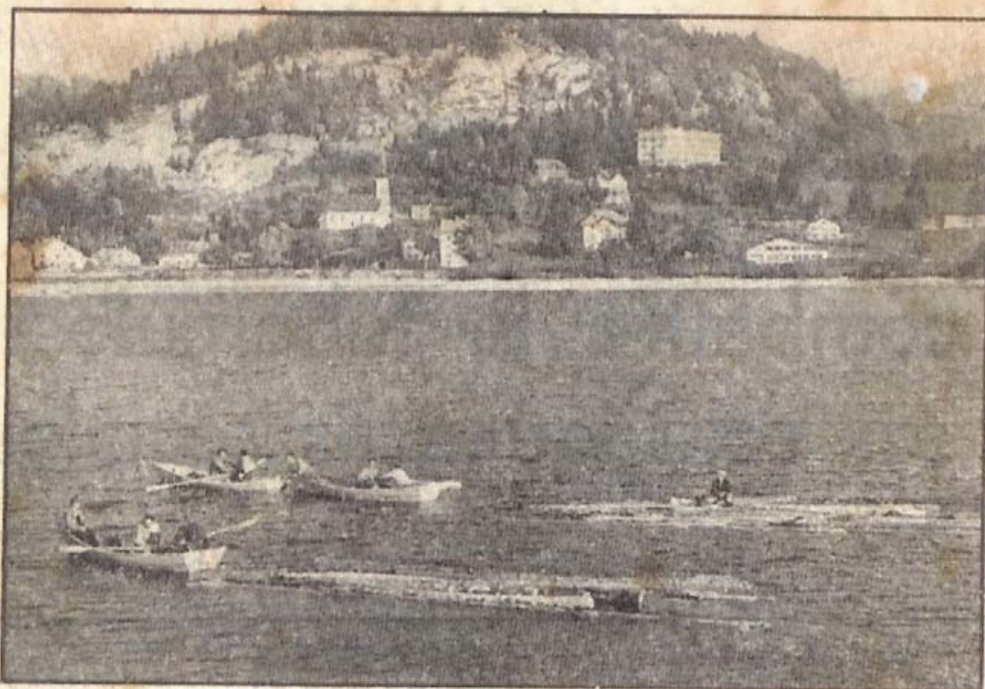
*admiré*



Flottage de radeaux de bois sur quelque rivière des Alpes. Il est évident que le flottage des bois sur l'Orbe ne pouvait se faire qu'avec des troncs séparés et non en radeau. Le flottage sur le lac de Joux des bois du Revers fut plus fréquent.



## Le bois flotte bien sur le lac de Joux



Depuis quelques jours, on peut voir un spectacle assez inhabituel sur le lac de Joux : le flottage de bois. En effet, l'équipe des bûcherons de la commune du Lieu exploite actuellement du bois sur la côte rocheuse qui domine la rive gauche du lac de Joux. Au lieu d'être transportées avec des chars, les plantes abattues sont conduites au bord du lac. Là, les fûts sont assemblés pour former des radeaux d'une quinzaine de stères environ. Ces radeaux sont tirés jusqu'au Pont où le bois est débité puis chargé sur des wagons à destination des râperies. (Photos FAL)

Vendredi 19. 17 1947

